

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL

*Date de Convocation : 17/09/2024

*Date d'Affichage : 17/09/2024

*Conseillers en exercice : 11

*PRESENTS : 9

*VOTANTS : 9

L'an deux mil vingt quatre le 23 septembre à 18H30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

Etaient présents : M. BRUN Thierry, Mme MORNACCO Monique, Mme CORNELOUP Isabelle, Mme BARRIE Claudine, M. NIFA Mohammed, M. LASMARRIGUES Jean.bernard.

Membres nommés : Mesdames Claudine QUERREC, Marie-Claude BOISMARTEL et M. Dominique GRANDPIERRE

Etaient absents excusés : Mme. Armelle COLLINEAU et Mme Jocelyne VAYSSIERES.

Monsieur Jean Bernard LASMARRIGUES a été désigné Secrétaire de séance.

Délib 7. Aide permis de conduire et BAFA

Le Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Actions Sociales

FIXE à 400 euros l'aide pour les jeunes de 16 à 25 ans pour l'obtention du BAFA ou le passage du permis de conduire.

Les crédits sont inscrits à l'article 65134 Aides du Budget Primitif

Cette aide sera donnée moyennant contrepartie civique.

DONNE tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Le Président certifie le caractère
Exécutoire de cet acte dès
Sa transmission en Sous-Préfecture



Fait à Margency, le 25 septembre 2024

Le Président

Thierry BRUN





C.C.A.S

Demande d'aide au permis de conduire

Bénéficiaire

Nom :

Prénom :

Adresse complète :
.....
.....
.....

Téléphone :

Adresse mail :

Date de naissance :

Situation familiale

- Célibataire
- Vie maritale

Situation scolaire ou professionnelle (joindre les justificatifs)

- Lycéen
- Étudiant
- Salarié depuis : Type d'emploi.....
- Demandeur d'emploi depuis le
- Apprentissage depuis le.....
- Formation professionnelle.....
- Sans emploi.....

